



Pekuakamiulnuatsh
Takuhikan

X1 102 011

Procès-verbal de la réunion spéciale de Katakuhimatsheta de la Première Nation des Pekuakamiulnuatsh à la salle 203, Takuhikanitshuap et par visioconférence (Zoom), située au 1671, rue Ouiatchouan à Mashteuiatsh, le mercredi 29 mars 2023 de 9 h 15 à 9 h 20.

SONT PRÉSENTS : Gilbert Dominique, chef
Patrick Courtois, vice-chef
Guylaine Simard, vice-cheffe
Carina Dominique, conseillère
Jonathan Germain, conseiller
Jonathan Gill-Verreault, conseiller
Sylvie Langevin, conseillère
Guylaine Gill, directrice générale
Josée Buckell, greffière

EST ABSENT : Jean-Denis Bergeron-Simard, directeur général adjoint

ORDRE DU JOUR :

1. Ouverture de la réunion
2. Lecture de l'ordre du jour
3. Finances, approvisionnement et systèmes informatiques
 - 3.1 Renouvellement du portefeuille d'assurance responsabilité civile et de dommage au 31 mars 2024
4. Levée de la réunion

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

Le chef Gilbert Dominique assume la présidence. Le quorum étant atteint, la réunion est officiellement ouverte.

RÉUNION SPÉCIALE DE KATAKUHIMATSHETA

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le chef Gilbert Dominique procède à la lecture de l'ordre du jour de la présente réunion, qui est adopté sans modification.

Proposé par Jonathan Germain
Appuyé de Patrick Courtois
Adopté à l'unanimité

3. FINANCES, APPROVISIONNEMENT ET SYSTÈMES INFORMATIQUES

3.1 RENOUVELLEMENT DU PORTEFEUILLE D'ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE ET DE DOMMAGE AU 31 MARS 2024

RÉSOLUTION N° 8457

CONSIDÉRANT la vision de Katakuhimatsheta qui se traduit ainsi : « Unis et fiers de notre identité millénaire, continuons notre portage sur le sentier de l'autodétermination » pour élaborer ses défis et orientations;

CONSIDÉRANT que Pekuakamiulnuatsh Takuhikan affirme et exerce ses droits ancestraux, son titre ancestral, son droit inhérent à l'autodétermination et à l'autonomie gouvernementale sur le Nitassinan;

CONSIDÉRANT que Pekuakamiulnuatsh Takuhikan s'assure que l'organisation répond aux besoins des Pekuakamiulnuatsh et à la mise en œuvre de l'autonomie gouvernementale en adaptant sa structure organisationnelle, ses processus, ses programmes et ses services;

CONSIDÉRANT que Pekuakamiulnuatsh Takuhikan fait partie d'un regroupement composé de quatre communautés de la nation ilnu (Uashat, Pessamit, Mashteuiatsh, et Essipit) représenté par le Conseil Tribal Mamuitun (CMT) pour le renouvellement du portefeuille d'assurance responsabilité civile et de dommage permettant d'avoir accès à des tarifs plus avantageux dû au total des actifs assurables;

CONSIDÉRANT qu'en 2017, un appel d'offres a été réalisé et qu'au terme, Pekuakamiulnuatsh Takuhikan a bénéficié d'une police d'assurance responsabilité civile et de dommage avec l'assureur AON du 1^{er} avril 2017 au 31 mars 2022, renouvelable annuellement à la satisfaction des communautés incluses dans le regroupement;

RÉUNION SPÉCIALE DE KATAKUHIMATSHETA

CONSIDÉRANT que le renouvellement du portefeuille d'assurance responsabilité civile et de dommage est arrivé à échéance le 31 mars 2023;

CONSIDÉRANT que la valeur des actifs de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan a augmenté de 5 531 684 \$;

CONSIDÉRANT que le renouvellement du portefeuille d'assurance responsabilité civile et de dommage occasionne une augmentation de 88 024 \$ pour l'année financière se terminant le 31 mars 2024, totalisant un coût annuel de 347 854 \$;

CONSIDÉRANT que conformément à la Politique sur les autorités, délégations et responsabilités, l'offre étant supérieure à 100 000 \$, l'approbation de Katakuhimatsheta est requise.

IL EST RÉSOLU de procéder au renouvellement du portefeuille d'assurance responsabilité civile et de dommages avec AON pour une somme de 347 854 \$, couvrant la période du 1^{er} avril 2023 au 31 mars 2024;

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU d'autoriser l'unité administrative Finances, approvisionnement et systèmes informatiques à signer tous les documents relatifs à ce renouvellement.

Proposée par Guylaine Simard
Appuyée de Carina Dominique
Adoptée à l'unanimité

4. LEVÉE DE LA RÉUNION

Levée de la réunion à 9 h 20, proposée par Guylaine Simard appuyée de Jonathan Gill-Verreault et adoptée à l'unanimité.



Josée Buckell
Greffière